



Consultations sur l'avenir de l'agrément 2016

Question 1: L'agrément a pour objet d'agréer les programmes de premier cycle en génie qui respectent ou surpassent les normes de formation acceptables pour l'admission à la profession d'ingénieur au Canada. À votre avis, faudrait-il élargir l'objet de l'agrément?

Response	Chart	Percentage	Count
Oui		0.0%	0
Non		100.0%	4
Total Responses			4

Le BAIC semble déjà sous doté en ressources pour assurer sa mission actuelle.

Question 2: La gouvernance du Bureau d'agrément devrait-elle être séparée de la promotion et du soutien du système d'agrément?

Response	Chart	Percentage	Count
Oui		50.0%	2
Non		50.0%	2
Total Responses			4

The 2 response(s) to this question can be found in the appendix.


Question 3: Que recommandez-vous pour renforcer la confiance entre les organismes de réglementation, le Bureau d'agrément, les établissements d'enseignement supérieur et Ingénieurs Canada?

The 4 response(s) to this question can be found in the appendix.

Question 4: Que suggérez-vous pour rendre la charge de travail du Bureau d'agrément plus gérable?

The 4 response(s) to this question can be found in the appendix.

Question 5: Voyez-vous un intérêt à poursuivre l'utilisation obligatoire du système d'unités d'agrément?

Response	Chart	Percentage	Count
Oui		25.0%	1
Non		75.0%	3
		Total Responses	4

The 2 response(s) to this question can be found in the appendix.

Question 6: Que suggérez-vous pour renforcer et appuyer le processus de gestion des changements?

The 4 response(s) to this question can be found in the appendix.

Question 7: Quels sont les obstacles à l'innovation dans les programmes? Comment pourrait-on les éliminer?

The 4 response(s) to this question can be found in the appendix.

Question 8: Comment peut-on gérer les exigences croissantes auxquelles doivent répondre les étudiants?

The 4 response(s) to this question can be found in the appendix.



Question 9: Que suggérez-vous pour rendre plus gérable la charge de travail des équipes de visiteurs du Bureau d'agrément?

The 3 response(s) to this question can be found in the appendix.

Question 10: Comment peut-on exprimer plus clairement les avantages actuels et futurs de l'agrément?

The 3 response(s) to this question can be found in the appendix.

Question 11: Bon nombre d'organismes d'agrément font l'objet d'inspections officielles et ont en place des processus de consultation et de mise en œuvre. Ingénieurs Canada a-t-il besoin de créer des processus officiels?

Response	Chart	Percentage	Count
Doyens		50.0%	1
Organismes de réglementation		0.0%	0
Corps professoral		0.0%	0
Étudiants		0.0%	0
Industrie		0.0%	0
Parents		0.0%	0
Ingénieur		0.0%	0
Autre (précisez)		50.0%	1
		Total Responses	2

Question 11: Bon nombre d'organismes d'agrément font l'objet d'inspections officielles et ont en place des processus de consultation et de mise en œuvre. Ingénieurs Canada a-t-il besoin de créer des processus officiels? (Autre (précisez))

#	Response
1.	Conseillère pédagogique

Si vous avez répondu oui, quels sont les autres aspects importants à considérer pour les processus de consultation et de mise en œuvre?

The 3 response(s) to this question can be found in the appendix.

Appendix

#	Response
1.	Je n'ai pas réfléchi sur la façon. Il faut former un comité pour étudier la question.
2.	Le Bureau aurait avantage à séparer le volet décisionnel du volet administratif (promotion, communication, fonctionnement de base du BAIC). La gouvernance du Bureau devrait reposer sur le principe de l'indépendance des administrateurs (membres du Bureau). Par contre, l'historique en matière de transparence et de communication du BAIC a démontré de sérieuses lacunes. En réponse à ce constat, le Bureau d'agrément devra porter une attention particulière pour améliorer une situation qui perdure dans le temps. À titre d'exemple, c'est préoccupant que le Président ne réponde pas à une lettre qui lui est destinée ou que le Bureau ne traite pas les doléances des universités à leur juste valeur. Nous faisons ici référence aux réponses du BAIC aux lettres transmises à la suite de la tenue de mini-colloques regroupant des représentants universitaires francophones des baccalauréats en génie et aux discussions et échanges avec des membres du BAIC dans le cadre du deuxième mini-colloque tenu à l'École Polytechnique de Montréal le 13 janvier 2012 et de visites d'agrément à l'Université Laval. Nous pensons qu'une séparation des volets administratif et décisionnel permettrait d'éviter ce type de dysfonctionnement.

Question 3: Que recommandez-vous pour renforcer la confiance entre les organismes de réglementation, le Bureau d'agrément, les établissements d'enseignement supérieur et Ingénieurs Canada? |

#	Response
1.	Former un comité de réflexion
2.	Il m'apparaît important d'accroître les efforts de communication entre chacune de ces parties prenantes. À titre d'exemple, au Québec, les établissements d'enseignement supérieur organisent annuellement un colloque où divers enjeux relatifs à l'agrément sont discutés. Il serait pertinent d'organiser un événement similaire, bilingue ou anglophone, auquel serait convié l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le processus d'agrément. Des listes de diffusion d'information pourrait aussi être créée pour informer des personnes-clés dans chaque établissement des enjeux actuels et futurs. À noter que les personnes-clés des établissements ne se limitent pas aux doyens des facultés, mais qu'elles peuvent aussi inclure des vices-doyens/vices-doyennes, des conseillères ou conseillers pédagogiques, etc.
3.	<p>1- Accroître la crédibilité du processus d'agrément. Au fil du temps on observe des incongruités entre la quantité croissante de travail exigé des universités et la variabilité de la qualité des évaluateurs (en regard de leurs compétences relativement aux normes d'agrément) et des décisions rendues par les membres du BAIC.</p> <p>2- Assurer la transparence du processus décisionnel.</p> <p>3- Instaurer une communication, un dialogue véritable. (Comment a été communiquée la tenue du Forum? Absence de réponse à des lettres ou courriels adressés au BAIC,)</p> <p>4- Mettre en place un processus robuste de consultation.</p>

- 5- Mettre en place un processus d'évaluation et d'amélioration continue de ses processus.
- 6- Présenter un plan stratégique, une vision.
- 7- Participer au processus de nomination des membres du BAIC et en limiter le nombre de mandats.
- 8- Favoriser une diversité de membres au sein du BAIC.
- 9- Se débarrasser de l'image du « Old Boys Club » du BAIC.
- 10- Former adéquatement les membres des équipes de visites et améliorer leur mode de sélection.
- 11- Arrêter d'improviser de façon unilatérale sans tenir compte des échos des universités.
- 12- Arrêter de se substituer pour des experts en pédagogie universitaire. S'assurer, avant d'accepter un mandat, de tenir compte des limites de ses connaissances en matière d'implantation et d'évaluation et de ses aptitudes ainsi que des moyens dont il peut disposer pour l'exécuter (Code de déontologie des ingénieurs, article 3.01.01).
- 13- Présenter un discours cohérent, commun et partagé par les membres du BAIC. L'ingénieur doit s'abstenir d'exprimer des avis ou de donner des conseils contradictoires ou incomplets (Code de déontologie des ingénieurs, article 3.02.04).
- 14- Prendre une position cohérente et précise en matière d'évaluation des qualités. Le choix délibéré du Bureau d'agrément de ne pas avoir établi et fourni des standards aux universités a engendré une divergence de points de vue dans la définition, l'interprétation et l'évaluation des qualités (avec un risque majeur d'iniquité interprogrammes et interuniversités).
- 15- Reconnaître à sa juste valeur la spécificité du système éducatif québécois.
- 16- Revoir la structure organisationnelle et fonctionnelle du BAIC.
- 17- Faire siennes les exigences demandées aux universités.
- 18- Une communication transparente, un encadrement et un soutien réel et efficace.
- 19- Accroître le bassin d'évaluateurs de programmes francophones. Danger réel de consanguinité.
- 20- Tenir compte du temps imparti pour mener un changement de culture dans un milieu universitaire.
- 21- Tenir compte de la situation financière des universités.
- 22- Considérer qu'au Québec, les programmes sont déjà évalués périodiquement par le gouvernement.

4. Si la question est posé c'est que la confiance est fragile ou n'y est pas!

Question 4: Que suggérez-vous pour rendre la charge de travail du Bureau d'agrément plus gérable? |

Response

1. Former un comité de réflexion

2. Un comité regroupant des membres des établissements d'enseignement supérieur pourrait être créé afin d'appuyer le Bureau dans son travail. Ainsi, les glossaires, les questionnaires et autres outils relatifs à l'agrément pourraient être développés en collaboration avec des personnes-clés des établissements d'enseignement supérieur. Personnellement, j'aurais un intérêt pour appuyer le Bureau d'agrément dans ce type de projet. Par ailleurs, il serait important que le comité venant en appui au Bureau travaille à établir le dialogue entre les établissements francophones et anglophones. Au Québec, nous sommes peu informés des initiatives de nos collègues des autres provinces. Je suis pourtant convaincue que nous pourrions apprendre beaucoup des initiatives de chacun des établissements.
3. Organisez-vous! Réviser vos procédures et votre structure qui date des années 60. Alléger le processus d'agrément. Faites appel à des experts en gestion de projets et en changement de culture organisationnelle. Limitez-vous à l'essentiel. Engager plus de personnel permanent. Envisagez de confier le dossier de l'agrément ou une partie aux associations professionnelles provinciales.
4. Alléger les visites et les formulaires d'agrément. Mieux saisir les préoccupations des établissements d'enseignement supérieur afin d'assurer une formation adéquate aux étudiants et futurs ingénieurs. Adapter les formulaires d'agrément à la réalité des établissements d'enseignement supérieur.

Response

1. Former un comité de réflexion
2. Depuis l'ajout des normes relatives aux qualités des diplômés et de l'amélioration continue des programmes d'études, l'utilisation du système d'unités d'agrément est devenue caduque. Il est incongru pour un organisme national d'agrément de mettre en place deux systèmes d'évaluation dont, tout en étant complémentaires, la philosophie et les objectifs poursuivis divergent. Tandis que l'un met l'emphase sur le contenu du programme (le quantitatif), l'autre est basé sur la notion d'évaluation axée sur les résultats. Dans un tel contexte, le maintien de l'utilisation du système d'unités d'agrément, même à titre de béquille ou de roue de secours, démontre l'incapacité, la faiblesse de la vision, de la démarche et de l'approche proposées par le BAIC. Il aurait eu avantage soit à consulter des experts en mesure et évaluation, des spécialistes en pédagogie universitaire, soit d'en engager pour mener à bien un tel changement de culture. Le BAIC a fait preuve d'amateurisme, d'improvisation et de peu de leadership dans ce dossier. À cet effet, il n'a pas été en mesure d'appuyer toute mesure susceptible d'améliorer la qualité et la disponibilité de ses services professionnels (Code de déontologie des ingénieurs, article 2.02). Il a fait fi de gros bon sens et n'a pas été en mesure d'avouer qu'il n'avait pas les compétences nécessaires pour imposer à l'aveugle un aussi profond changement de paradigme. Comme une firme d'ingénierie ne ferait pas appel à des conseillers en formation pour construire un pont, un établissement d'enseignement supérieur ne ferait pas appel qu'à des ingénieurs pour entreprendre une réforme en pédagogie universitaire.

Question 6: Que suggérez-vous pour renforcer et appuyer le processus de gestion des changements? |

#	Response
1.	Former un comité de réflexion
2.	Au terme d'un exercice d'agrément, je pense qu'il est important que les programmes livrent un plan d'action détaillé quant aux changements qu'ils envisagent apporter. Il serait également important que l'équipe de visiteurs fasse un suivi à l'égard de ce plan d'action. Pour simplifier ce suivi, pourquoi ne pas demander aux programmes de cibler trois grands changements qu'ils envisagent réaliser d'ici leur prochaine visite d'agrément et leur demander d'expliquer comment ils s'y prendront pour ce faire et quels indicateurs leur permettront de confirmer qu'ils ont atteint leurs objectifs? L'objectif derrière cette idée est de responsabiliser les programmes quant aux changements qu'ils veulent mettre en œuvre.
3.	<p>Comme nous avons de la difficulté à interpréter le sens de la question, nous avons décidé de répondre en s'adressant au BAIC.</p> <p>Suivre par exemple les bons procédés en gestion de changement. À titre d'exemple:</p> <ul style="list-style-type: none">• Créer un sentiment d'urgence• Miser sur équipe de direction enthousiaste, compétente et dédiée• Articuler une vision claire, simple et mobilisatrice• Communiquer cette vision• Proposer des mécanismes visant à éliminer les obstacles et à promouvoir l'action• Appliquer la théorie des petits pas• Persévérer, susciter l'engagement• Assurer que les changements s'imprègnent dans la culture organisationnelle <p>Source : https://www.groupecfc.com/fr-Ca/AidesGestion/FicheNouvelle.aspx?InfoID=1518&CatID=204 (7 juillet 2016)</p>
4.	Que les changements soient faits en consultation et avec l'approbation des établissements d'enseignement supérieur et Ingénieurs Canada.

Question 7: Quels sont les obstacles à l'innovation dans les programmes? Comment pourrait-on les éliminer? |

#	Response
1.	Former un comité de réflexion
2.	À mon avis, il y en a deux principaux. Premièrement, il y a la question des ressources. Les établissements d'enseignement supérieur québécois ont subi de nombreuses coupures dans leur financement ces dernières années et peu de ressources sont disponibles pour développer des projets d'innovation dans les programmes. D'où l'importance de leur demander de prioriser les changements qu'ils souhaitent apporter, d'en limiter le nombre (maximum 3 à 5 changements) et de se concentrer sur les plus urgents. Deuxièmement, les

responsables de programmes ont parfois de très bonnes idées, mais comme ils ne sont pas des gestionnaires de formation, ils s'interrogent à savoir par où commencer. Je pense donc que le fait d'offrir de la formation (à l'instar de la Rose-Hulman Institute of Technology <http://www.rose-hulman.edu/offices-and-services/making-academic-change-happen.aspx>) pourrait être une avenue à considérer pour les personnes intéressées.

3. Les normes du BAIC particulièrement celles qui touchent l'appartenance des enseignants à un ordre professionnel, dans le cas du Québec, sous tutelle (ce principe ne garantit en rien la compétence de la personne en enseignement – perception de corporatisme), les programmes d'études bidisciplinaires, la formation à distance, les cours hybrides, la reconnaissance des diplômes, celles qui limitent la reconnaissance des acquis au collégial, l'arrimage des formations techniques et universitaires, les professeurs invités. Formation des professeurs dans un domaine disciplinaire (manque d'interdisciplinarité).
4. La rigidité des tableaux quantitatifs d'unités et des qualités demandées par l'agrément porte un frein sérieux à l'innovation dans les établissements d'enseignement supérieur.

Question 8: Comment peut-on gérer les exigences croissantes auxquelles doivent répondre les étudiants? |

Response

1. Former un comité de réflexion
2. À mon sens, il importe d'investir des efforts dans la communication avec chacune des parties prenantes du processus d'agrément afin de mieux comprendre les exigences auxquelles elles sont soumises. Une meilleure compréhension de ces exigences pourrait amener certaines parties prenantes à revoir leurs façons de faire dans le but de les simplifier.
3. De quel point de vue doit-on répondre à la question? S'il s'agit d'une préoccupation du BAIC, nous sommes d'avis que l'organisme d'agrément devrait permettre plus de souplesse dans le système, être moins contrôlant.
4. En offrant des programmes et des cours s'ajustant rapidement et en appui aux nouvelles technologies de l'information et des communications et surtout avec des révisions dans le processus d'évaluation de l'agrément tenant compte des innovations dans la formation.

Question 9: Que suggérez-vous pour rendre plus gérable la charge de travail des équipes de visiteurs du Bureau d'agrément? |

Response

1. Former un comité de réflexion
2. Je pense qu'il est important de limiter le nombre de documents que les visiteurs doivent consulter lors de leur visite. Dans cette optique et avant leur visite, les visiteurs pourraient aviser les responsables des programmes qu'ils souhaiteront examiner le matériel pédagogique et les productions étudiantes de telles et telles activités pédagogiques (autrement dit, cibler à l'avance les documents qui seront consultés).
3. Nous répondrons par une autre question : « Comment rendre plus gérable la charge de

travail imputée aux programmes (universités)? ». La teneur de votre question dénote un manque de sensibilité à l'égard des coûts humains, organisationnels et financiers exigés des universités. D'un certain point de vue, le BAIC devrait se soucier de proposer un processus d'évaluation qui tienne compte d'un ratio coût / bénéfice socialement acceptable. Est-il normal qu'un processus d'agrément s'échelonne sur une période moyenne de plus d'un an? Est-il vraiment nécessaire de demander des tonnes de documents dont seulement une infime partie est réellement consultée et considérée. Pourquoi avons-nous cette impression, qui perdure, que le questionnaire pour l'évaluation d'un programme de génie n'est jamais lu dans son entièreté? S'ajoutent à ce constat le nombre de redondances inutiles dans l'information demandée et les coûts exagérés générés par les visites d'agrément.

Question 10: Comment peut-on exprimer plus clairement les avantages actuels et futurs de l'agrément? |

Response

1. Former un comité de réflexion
2. Je pense que c'est en présentant des retombées positives concrètes de l'implantation de ces nouvelles normes que les professeurs, les étudiants, etc. seront plus sensibilisés aux avantages actuels et futurs de l'agrément. Pour ce faire, des capsules vidéo pourraient être tournées et présentées sur le site Web d'Ingénieurs Canada. Un colloque annuel sur le sujet pourrait aussi être organisé. Divers intervenants pourraient alors y présenter leur expérience et témoignage à cet effet.
3. Faites appel à des communicateurs chevronnés pour vous proposer un plan de communication. Il est difficile de faire passer un message simple lorsque le produit est complexe.

Si vous avez répondu oui, quels sont les autres aspects importants à considérer pour les processus de consultation et de mise en œuvre? |

Response

1. Former un comité de réflexion
2. Oui.

Le BAIC est une organisation introvertie et unidimensionnelle. Le mystère continue à planer au sujet du BAIC. À quelle instance le BAIC est-il redevable ? Comment sont nommés les membres du BAIC? Comment sont prises les décisions d'agrément? Qui sont les personnes impliquées dans les discussions des évaluations des programmes? Quelles sont les compétences en évaluation de programme des décideurs? Si l'on se fie aux lettres décisionnelles du Président du BAIC, pourquoi les décisions d'agrément reposent-elles systématiquement sur le même petit nombre d'indicateurs. Les universités déplacent des montagnes pour satisfaire le BAIC qui de son côté accouche d'une souris en matière de rapport ou de feedback. Il donne l'impression de fonctionner en vase clos. Il doit faire l'objet d'inspections officielles et transparentes par un organisme reconnu et indépendant.

3. La question 11 n'offre pas de réponse adéquate. Elle doit-être reformulée.